

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**

Nombre de conseillers

Présents : 11

Votants : 10

Date de la convocation :

**06/11/2020**

Date d'affichage : **13/11/2020**

**L'an deux mil vingt, le douze novembre, le Conseil Municipal de Vanne, s'est réuni, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Joël MONGIN, Maire.**

Présents : M. MONGIN Joël, Mme LE QUERE Martine, Mme Cynthia COLOMBIANO, Mme Catherine LAMBLIN, Mme Patricia MAZET, Mme PERRON Virginie, M. Michel BOURGEOIS, M. Gilbert LEFFOND, M. Frédéric LAVILLE, M. Bastien CHARPIOT.

Absente excusé : M. GROSJEAN Xavier.

Secrétaire de séance : Mme Patricia MAZET

**ORDRE DU JOUR :**

- \* Désignation du secrétaire de séance,
- \* Présentation du procès-verbal de la dernière séance,
- \* Devis peinture et devis diagnostic logement communal 16 grande rue,
- \* Achat copieur couleur,
- \* Etat assiette des coupes 2021,
- \* Participation commune aux contrôles SPANC,
- \* Opposition transfert compétence CC4R PLU,
- \* Encaissement chèque 22 euros dégrèvement TF,
- \* Questions et informations diverses.

**Opposition transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » - CC4R**

Le Conseil Municipal DECIDE, eu égard à l'intérêt qui s'attache à ce que la Commune conserve sa compétence en matière urbanisme et vu l'article 136 de la loi n° 2014- 366 du 24 mars 2014 à l'unanimité :

- de s'opposer au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté de communes des Quatre Rivières ;
- de demander au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision.

**Assiette et destination des coupes - Exercice 2021**

**Sur proposition de l'ONF, M. le Maire présente le tableau d'assiette des coupes.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **APPROUVE** l'assiette des coupes de l'exercice 2021 dans les parcelles de la forêt

**5\_af, 6\_af, 36\_ie, 3\_j, 18\_aj, 31\_rl**

- 1er garant : Frédéric LAVILLE
- 2ème garant : Bastien CHARPIOT
- 3ème garant : Xavier GROSJEAN

**Objet – Devis 2019131 de la société AXE PORTAGE**

Le Maire présente au conseil municipal le devis 2019131 de la société AXE PORTAGE, relatif au remplacement d'un radiateur électrique, à l'Eglise. **Montant du devis : 237.60 € TTC.**

**Encaissement chèque 22 euros – Excédent Taxe Foncière 2020**

Le Maire présente au conseil municipal le **chèque 8830497** du Trésor Public pour un montant de **22 €** (vingt-deux euros), relatif à un excédent de versement sur la taxe foncière.

**Devis 4772 de la société S.P.I.**

Le Maire présente au conseil municipal le **devis 4772 de la société S.P.I.**, relatif à la réfection du logement communal situé 16 Grande Rue à Vanne. **Montant du devis : 1802.73 € TTC.**

**Diagnostics électrique et énergétique Logement 16 Grande Rue – Cabinet VANNIER**

Le Maire expose au conseil municipal, qu'il est nécessaire de réaliser des diagnostics électrique et énergétique, dans le logement communal, situé 16 Grande Rue. Le cabinet VANNIER (Expertiss'immo) est chargé de mener cette étude.

**Montant estimatif du devis : 129.00 € TTC.**

## Achat copieur neuf couleur KONICA BHC 227 – Copie Repro

Le Maire présente au conseil municipal plusieurs offres relatives à l'acquisition d'un nouveau copieur couleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide la proposition du fournisseur Copie Repro, à savoir :

**Achat nouveau copieur KONICA BHC 227 couleur : 3480.00 € TTC.**

**Reprise copieur actuel KONICA 224 e noir et blanc : 500.00 € TTC.**

## Don d'un chêne pour la reconstruction de Notre-Dame Paris

Suite à l'incendie ayant dévasté la Cathédrale Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019, un appel aux dons avait été lancé par l'Association des Maires de France. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, offre un chêne pour la reconstruction.

## Participation commune 50 % 1<sup>er</sup> diagnostic bon fonctionnement SPANC Complément délibération N° 04-2020-01-16

Une convention type, entre la Commune de Vanne et ses habitants, précisant les modalités d'attribution de l'aide financière, devra être rédigée et déposée en Préfecture, pour approbation

## *Délibérations votées par le Conseil Municipal.*

### Questions et informations diverses

- Demande devis installation électrique et néons des étages au-dessus de la Mairie
- Voirie : \* entretien signalisation contrat via CC4R (passage piéton, peinture, bordures trottoir...)  
\* déviation route de Ray : commande de panneaux signalétiques pour 629.40 €
- Contrôle SDIS conformité des équipements incendie.

**Séance levée à 22h40**

**Le Maire, Joël MONGIN**

